

Le théâtre : quelques notions élémentaires

Petite histoire du théâtre

	Le théâtre antique	La comédie classique (2^{ème} moitié du XVII^e siècle)	La tragédie classique (2^{ème} moitié du XVII^e siècle)	Le drame romantique (1^{ère} moitié du XIX^e siècle)	Le théâtre du XX^e siècle
Lieux	Grèce ou Empire romain	Intérieurs bourgeois ou domestiques, cadre urbain	Palais en Grèce ou dans l'Empire romain	Diversité des lieux : palais, chambre, cours...	Diversité des lieux : cadre urbain, palais, rues, intérieurs domestiques
Époque représentée	Antiquité	Contemporains de l'auteur et du public	Antiquité, époque biblique	De la Renaissance au XIX ^e siècle (drame historique ou contemporain du dramaturge et du public)	Diversité des époques : de l'Antiquité à l'époque contemporaine
Personnages	- Tragédie : personnages mythologiques ou historiques - Comédie : personnages de maîtres et d'esclaves	Couple maître (dupé)/valet (rusé)	Des personnages de haut rang : rois, héros mythologiques, princes, généraux...	- personnages historiques ou fictifs - toutes les classes sociales sont représentées (du peuple au roi)	- pour la tragédie ou le drame : personnages mythologiques ou historiques mais aussi gens de tous milieux - comédie : principalement bourgeois, nouveaux riches, peuple...
Intrigue	- tragédie : nœud souvent politique, dénouement malheureux voire funeste - comédie : nœud amoureux principalement, dénouement heureux	- thème de l'amour contrarié par les pères ; thème de l'argent - dénouement heureux	- thème de l'amour contrarié par une fatalité divine ; réflexion sur le pouvoir - dénouement malheureux, voire funeste : séparation définitive ou mort	- thème de l'amour contrarié par une fatalité sociale - l'homme face à l'histoire - dénouement malheureux : mort des héros	- tragédie ou drame : thème du pouvoir, du vide existentiel Dénouement malheureux - comédie : thème de l'amour, de l'argent, de l'image sociale
Fonctions	- tragédie : inspirer la terreur et la pitié → catharsis - comédie : faire rire et instruire	- faire rire - critiquer : satire des mœurs de l'époque - corriger les défauts → CASTIGAT RIDENDO MORES (La comédie châtie les mœurs en riant.)	- instruire : donner une leçon morale au spectateur - plaire : séduire le spectateur par la beauté du texte - émouvoir	- émouvoir - critiquer : satire de la société	- faire réfléchir sur le sens de la vie - émouvoir - faire réfléchir sur l'état social - faire rire
Auteurs	Sophocle, Euripide, Eschyle, Aristophane	Molière	Corneille, Racine	Hugo, Musset	Beckett, Ionesco, Anouilh, Giraudoux, Koltès...

Rappel : règles du théâtre classique :

La règle des trois unités :

Qu'en un jour, qu'en un lieu, un seul acte accompli

Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Boileau vv.45-46.

* L'unité d'action : les intrigues secondaires sont proscrites. Cela permet de concentrer l'intérêt dramatique sur le sujet principal de l'œuvre, de simplifier l'intrigue.

* L'unité de temps : la durée de la représentation théâtrale doit coïncider avec la durée de l'action représentée. À la différence du théâtre baroque où les événements pouvaient s'étendre sur plusieurs jours, mois, voire plusieurs années, l'action des pièces classiques n'excède pas les vingt-quatre heures. Cette règle permet d'éviter l'in vraisemblance.

* L'unité de lieu : l'action doit se dérouler en un lieu unique. L'espace scénique coïncide ainsi avec le lieu de l'action représentée.

La règle de bienséance (adjectif bienséant) - ce qu'il est permis de montrer sur la scène sans choquer le public de l'époque. On ne montre sur la scène ni la violence, ni la mort sanglante ni le contact physique. La bienséance rend le théâtre tragique un théâtre surtout de paroles.

La règle de vraisemblance - (adjectif vraisemblable) ce qui semble croyable dans l'attente du public. La vraisemblance est conditionnée par l'époque et par le genre. Elle est affaire de préparation psychologique de la part de l'auteur et doit se distinguer de la vérité. En termes très simples, la vérité présente ce qui est, la vraisemblance ce qui devrait être.

Le théâtre : texte et représentation

La représentation théâtrale

Le mot « représentation » peut prendre plusieurs sens.

• Étymologiquement, représenter vient du latin *repraesentare*, qui signifie « rendre présent », c'est-à-dire « rendre sensible » un objet absent au moyen d'une image, d'un signe, d'un symbole. Cette étymologie rappelle le sens premier de « théâtre », terme formé sur le verbe grec *theámai*, qui signifie « regarder ». La pièce est avant tout un spectacle à voir et à entendre.

• Représenter signifie également « présenter à nouveau ». Le mot « représentation » rend compte du rapport qui s'établit entre le spectateur et le spectacle: la mise en scène présente à nouveau (re-présente) ce que le lecteur ou le metteur en scène a en tête à la lecture de la pièce. Par ailleurs, chaque mise en scène renouvelle le texte, « présente » à nouveau l'action.

Un texte double

Le texte de l'œuvre théâtrale est double: l'un de ses états est destiné au lecteur, aux acteurs et metteurs en scène; il comporte des éléments qui permettent d'interpréter "l'histoire", de s'imaginer tout ce qui entoure le texte qui sera dit sur scène. Dans l'autre état du texte, certaines parties du texte écrit disparaissent à la représentation (les didascalies ...)

Une œuvre collective et jamais terminée

La création théâtrale est une création collective et incarnée : le théâtre exige entre l'auteur et le destinataire (le public) des intermédiaires indispensables: les acteurs. La pièce de théâtre a donc plusieurs créateurs: l'auteur, mais aussi le metteur en scène et les acteurs. L'œuvre n'est jamais terminée: le texte demeure, la représentation le transforme à chaque interprétation.

Les conventions au théâtre

Parmi les conventions théâtrales, certaines relèvent de tout spectacle. Le spectateur décide de se déplacer et de recevoir l'œuvre collectivement. Il admet de ne plus exister (la salle est dans le noir, le public garde le silence) et de ne pas intervenir dans la représentation (il oublie donc son identité). Il décide d'y "croire", tout en sachant que la pièce n'est que fiction. Les applaudissements (ou les sifflets) marquent une rupture de cette convention : le spectateur reprend son identité, il juge l'acteur et non plus le personnage.

Les conventions liées à l'énonciation

• La double énonciation: au théâtre, le discours est marqué par une double énonciation. Le spectateur admet comme une convention que l'acteur/personnage parle aux autres acteurs/personnages sur la scène (dans le cadre de la fiction qui est représentée, 1ère énonciation). Mais, même si le public n'intervient pas dans le dialogue qui se déroule sur scène entre les personnages, les acteurs parlent aussi à l'intention du public (2e énonciation). Par ailleurs, l'auteur adresse au public un message.

• La rupture des conventions de la situation d'énonciation: une des conventions (éléments du code tacite entre les participants) du théâtre est qu'il n'y ait pas d'échange entre la salle et la scène. Parfois cette convention est rompue:

- un personnage s'adresse directement au public (aparté et monologue) ;
- un personnage ne participe pas à l'action mais la juge, de façon distanciée, et se situe à mi-chemin entre la fiction (la pièce) et le public. Ce rôle était dévolu dans les pièces antiques au Chœur.

La scène d'exposition

• C'est le début d'une pièce de théâtre dans lequel l'auteur fournit au spectateur les renseignements nécessaires à sa compréhension. La scène d'exposition répond en partie aux questions: Qui? Quoi? Où ? Quand? Comment?

• Elle est un exemple de la double énonciation au théâtre: en effet, en l'absence de narrateur, ce sont les personnages qui, dans leurs conversations entre eux sur scène, doivent convoyer l'information. D'où la difficulté pour l'auteur d'éviter le côté artificiel et conventionnel de cette situation: comment faire passer naturellement et habilement les renseignements?

• La scène d'exposition obéit à deux impératifs apparemment contradictoires: elle doit éclairer et intriguer, donner et retenir l'information, la distiller. La difficulté réside dans ce dosage.

Le monologue, l'aparté, la tirade

• Le monologue est le discours prononcé par un personnage qui est ou se croit seul. Au théâtre, l'une des conventions veut que les personnages sur scène ignorent le spectateur laissé dans l'ombre, totalement séparé de la scène et de ce qu'il s'y passe. Le monologue rompt avec cette convention, car le personnage s'adresse au public. Dans tous les cas, les seuls auditeurs d'un monologue sont le public et parfois un personnage caché ignoré du personnage qui monologue.

• L'aparté est une brève réplique qu'un personnage se dit à lui-même, en présence d'autres personnages, mais adressée aux seuls spectateurs. Il dévoile des sentiments secrets et crée une complicité du personnage avec le public. Il est souvent source de comique.

• La tirade est une longue réplique qu'un personnage dit d'un trait à un autre personnage. La tirade ne rompt pas avec la convention de la situation d'énonciation propre au théâtre.

Les didascalies

• Les didascalies sont des indications scéniques qu'un auteur insère dans le texte théâtral pour préciser aux acteurs et au metteur en scène les différents déplacements, gestes, mouvements, mimiques, tons de voix à adopter à la représentation. En général écrites en italique, elles disparaissent du texte de la représentation et se transforment alors en éléments du jeu.

• Elles sont une façon pour l'auteur de suggérer ou d'imposer des détails de mise en scène et limitant la marge de liberté et l'inventivité, l'originalité créatrice du metteur en scène et des interprètes.

• Elles peuvent avoir pour fonction:

- de situer l'action dans un cadre géographique et historique;
- de créer une atmosphère en suggérant de manière précise un décor;
- de traduire concrètement les émotions et sentiments des personnages;
- d'exprimer une signification symbolique (le poignard = la mort) .

• Les didascalies sont plus ou moins abondantes selon les époques et les auteurs: réduites au minimum dans le théâtre classique du XVIIe siècle (Corneille, Racine), plus fournies dans le théâtre baroque (Théophile de Viau), elles sont très fréquentes dans le drame romantique (qui privilégie les drames historiques et multiplie les gestes théâtraux) ou dans le mélodrame et dans les pièces contemporaines (Beckett).